

**4 Économie**

**Sotrader/ Approvisionnement de la pâte de manioc à Libreville  
Huit tonnes en provenance de Franceville livrées**



Le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga-Moussavou (c), réceptionnant une partie de la cargaison de manioc.



Ahmed Bongo Ondimba, le responsable de Sotrader dans le Haut-Ogooué, s'est dit satisfait de cette opération.



Du manioc en provenance de Franceville livré dans un entrepôt de Sotrader.

**Willy NDONG**  
Libreville/Gabon

*Cette seconde livraison fait suite à la précédente, 16 tonnes, livrées cinq jours auparavant, en provenance de Ndendé, Tchibanga et Oyem, pour alimenter les différents marchés de Libreville, Owendo et Akanda.*

**VENDREDI**  dernier, à son entrepôt situé au quartier

dit "Lac bleu", dans le 1er arrondissement de Libreville, la Société de transformation agricole et du développement rural (Sotrader), représentée par son président directeur général, Théophile Ogandaga, a réceptionné la seconde livraison de manioc, soit huit tonnes, en provenance de Franceville.

Cet arrivage devrait aider à juguler la pénurie de cette denrée constatée récemment à Libreville, Akanda et Owendo. Le directeur provincial de la Sotrader

dans le Haut-Ogooué, Ahmed Bongo Ondimba, a effectué le déplacement de Libreville à cet effet. « Ma visite aujourd'hui est consécutive à l'annonce de la pénurie de manioc à Libreville. C'est une occasion pour le Haut-Ogooué de prouver que le programme Graine est en place et avance. Nous sommes engagés à travailler en amont pour pouvoir ravitailler le marché local. Nous arrivons à produire un peu plus qu'avant. Aujourd'hui, nous avons envoyé à Libreville

une première tranche de 8 tonnes de manioc transformé. Et pour les 6 prochains mois, nous allons nous concentrer sur la transformation du manioc pour pouvoir approvisionner le marché local, car à la base, le programme Graine est fait pour ça. On va s'assurer que le tonnage acheminé à Libreville soit croissant », a-t-il fait savoir. Aussitôt réceptionnées, les 8 tonnes de manioc ont été rachetées par un revendeur, partenaire de la Sotrader, Cissé Yacouba.

« Depuis l'intervention de la Sotrader, le prix du sac de manioc a été revu à la normale, soit 7000 francs. Nous venons nous ravitailler, afin d'assurer la desserte, au niveau du marché du PK8 », a indiqué M. Yacouba. Concernant la qualité du manioc de la Sotrader, ce dernier a confirmé: « leur manioc est de très bonne qualité. Il est très apprécié des clients par rapport à celui qui vient du Congo et du Cameroun. Mais, il faut un peu d'amélioration au niveau de l'emballage, de

sorte qu'il soit plus gros. Car les Gabonais préfèrent ce qui est produit au niveau local. »

Au terme de cette deuxième livraison, M. Ogandaga, par ailleurs directeur général adjoint d'Olam-Gabon, s'est voulu rassurant: « la pénurie de manioc est désormais derrière nous (...). Cependant, tous les quinze jours, les provinces partenaires du programme Graine continueront d'approvisionner la capitale, de 400 à 500 sacs de manioc. »

**Coopératives**

**Du matériel agricole pour les appuyer**

**Innocent M'BADOUMA**  
Libreville/Gabon

LA Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), qui pilote le programme Graine, a tenu à honorer les engagements pris vis-à-vis des coopératives, il y a quelques mois. En effet, une cérémonie d'appui logistique aux agriculteurs a eu lieu la semaine dernière.

Le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, a estimé que cette dotation devrait assurer la proximité des chefs de services et des secteurs agricoles de son département avec les coopérateurs. « C'est dans son volet d'accompagnement par la Sotrader des agriculteurs engagés dans le développement de l'agriculture vivrière que nous allons remettre ce matériel », a ex-



Les représentants du ministère, de Sotrader et de la société civile au terme de la remise de dons.



Vue des tricycles offerts aux coopératives et ONG.

pliqué Théophile Ogandaga, Président-directeur général de la Sotrader. Ainsi, il a été remis 250 tricycles pour le transport du matériel et des denrées alimentaires des zones de production agricole vers le zone de stockage ou de vente. « Ces tricycles per-

mettront aussi d'alléger la pénibilité de la mobilité des agriculteurs des zones de résidences vers les zones d'exploitations agricoles et, inversement », a renchéri Théophile Ogandaga. Ce don comprend aussi 300 kits, faits de petit outillage comprenant brouettes, ma-

chettes, arrosoirs, râpeaux, houes, etc. Au sujet de l'usage desdits tricycles, M. Ogandaga a insisté sur des préalables relatifs à la sécurité, à savoir l'impérieuse nécessité d'assurer les engins roulants, le port des équipements de protection individuelle (EPI), comme

les casques. « La société civile gabonaise se positionne désormais comme un acteur important de notre programme Graine », a indiqué Hervé Omva, coordonnateur général de l'ONG IDRC Africa, qui parlait aussi au nom des deux autres organisa-

tions de la société civile bénéficiaires, à savoir Brainforest et le Collectif des organisations de la société civile pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Pour M. Omva, la société civile va relever le défi d'accroître la production vivrière.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/01/2019**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1403	1USD =	575,249	1 USD	597,809
CAD	1,5328	1CAD =	427,947	1 CAD	461,385
JPY	123,20100	1JPY =	5,324	100 JPY	561,796
GBP	0,8999	1GBP =	728,938	1 GBP	781,706
CHF	1,1256	1CHF =	582,762	100 CHF	62 599,49
ZAR	16,1175	1ZAR =	40,698	100 ZAR	4 305,24
MAD	10,8390	1MAD =	60,518	1 MAD	63,90
CNY	7,8280	1CNY =	83,796	1CNY	86,31
KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
<b>CAC 40</b>	07/01/2019	4 701,61
<b>DOW JONES</b>	07/01/2019	23 123,39

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**07 Janvier 2019: 57,90**